

2021-01-20
2020-1186

GROUP

9

HERBICIDE

Roundup WeatherPRO®

SOLUTION

COMMERCIAL

WARNING



POISON

EYE AND SKIN IRRITANT

REGISTRATION NO. 33653 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

ACTIVE INGREDIENT: Glyphosate, 540 grams acid equivalent per litre, present as potassium salt.

Water Soluble Herbicide for non-selective weed control

READ THE LABEL AND ATTACHED BROCHURE BEFORE USING.

NET CONTENTS: 6.7 LITRES to Bulk

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

Product Information: 1-888-283-6847
www.es.bayer.ca

**In case of spills, poisoning or fire, telephone emergency response number collect
1-800-334-7577 (24 hours a day).**

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

HARMFUL IF SWALLOWED.

HARMFUL IF INHALED.

CAUSES EYE AND SKIN IRRITATION.

Avoid contact with eyes, skin or clothing.

Avoid inhaling spray mist.

Wear a long-sleeved shirt and long pants during mixing, loading, application, clean-up and repair. In addition, wear goggles or a face shield and chemical-resistant gloves during mixing and loading, clean-up and repair.

Do not enter or allow entry into treated areas until sprays have dried.

FIRST AID

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice.

Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control center or doctor. Do not give **any** liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

Treat symptomatically. This product contains a petroleum distillate. Vomiting may cause aspiration pneumonia.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

- TOXIC to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.
- To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil or clay.
- Avoid application when heavy rain is forecast.
- Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

PHYSICAL OR CHEMICAL HAZARDS

Spray solutions of this product should be mixed, stored and applied only in stainless steel, aluminum, fiberglass, plastic and plastic-lined steel containers. **DO NOT MIX, STORE OR APPLY THIS PRODUCT OR SPRAY SOLUTIONS OF THIS PRODUCT IN GALVANIZED STEEL OR UNLINED STEEL (EXCEPT STAINLESS STEEL) CONTAINERS OR SPRAY TANKS.** This product or spray solutions of this product react with such containers and tanks to produce hydrogen gas which may form a highly combustible gas mixture. This gas mixture could flash or explode, causing serious personal injury, if ignited by open flame, spark, welder's torch, lighted cigarette or other ignition source.

Read NOTICE before buying or using. If NOTICE terms are not acceptable, return at once unopened.

STORAGE

Avoid contamination of seed, feed, and foodstuffs.
Soak up small amounts of spill with absorbent clays.

DISPOSAL AND DECONTAMINATION

RECYCLABLE CONTAINERS:

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

- 1) Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
- 2) Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

RETURNABLE CONTAINERS:

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

REFILLABLE CONTAINERS:

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer and the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for the clean-up of spills.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

Roundup WeatherPRO® is a registered trademark of Bayer Group. Used under license.
©2020 Bayer Group. All rights reserved.

GROUP

9

HERBICIDE

Roundup WeatherPRO®

SOLUTION

COMMERCIAL

WARNING



POISON

EYE AND SKIN IRRITANT

REGISTRATION NO. 33653 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

ACTIVE INGREDIENT: Glyphosate, 540 grams acid equivalent per litre, present as potassium salt.

Water Soluble Herbicide for non-selective weed control

READ THE LABEL AND ATTACHED BROCHURE BEFORE USING.

NET CONTENTS: 6.7 LITRES to Bulk

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

Product Information: 1-888-283-6847
www.es.bayer.ca

**In case of spills, poisoning or fire, telephone emergency response number collect
1-800-334-7577 (24 hours a day).**

CONTENTS

Page(s)

- 1.0 PRODUCT DESCRIPTION**

- 2.0 EMERGENCY NUMBERS**
 - 2.1 Information

- 3.0 PRECAUTIONS**
 - 3.1 FIRST AID**
 - 3.2 TOXICOLOGICAL INFORMATION**
 - 3.3 ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS**
 - 3.4 PHYSICAL OR CHEMICAL HAZARDS**
 - 3.5 STORAGE**
 - 3.6 DISPOSAL AND DECONTAMINATION**

DIRECTIONS FOR USE

- 4.0 GENERAL INFORMATION**

- 5.0 MIXING AND APPLICATION**
 - 5.1 Precautions
 - 5.2 Mixing and Application Equipment
 - 5.3 Buffer Zones

- 6.0 VEGETATION CONTROLLED**
 - 6.1 Annual Weeds
 - 6.2 Perennial Weeds
 - 6.3 Woody Brush and Trees

- 7.0 NON-CROPLAND USES: INDUSTRIAL, MILITARY BASES, RIGHTS-OF-WAY, RECREATIONAL, AND PUBLIC AREAS**
 - 7.1 Application Rates: Weed Control in Industrial, Military Bases, Rights-of-Way, Recreational, and Public Areas
 - 7.2 Application Information for Industrial, Military Bases, Rights-of-Way, Recreational, and Public Uses
 - 7.3 Surfactants
 - 7.4 Ground Applications: For all Industrial, Military Bases, Rights-of-Way, Recreational and Public Areas
 - 7.5 Aerial Applications: For Industrial, Rights-of-Way and Military Bases Only
 - 7.6 Purple Loosestrife Control
 - 7.7 Common Reed (*Phragmites australis*) Control
 - 7.8 Selective Equipment for all Industrial, Military Bases, Rights-of-Way, Recreational, and Public Area Uses

- 8.0** Injection Applications – for all Non-Cropland Uses: Industrial, Rights-of-Way, Recreational, and Public Area Uses
 - 8.1** Woody Vegetation
 - 8.2** Hollow Stem Injection
- 9.0** Cut Stump Application – for all Non-Cropland Uses: Industrial, Rights-of-Way, Recreational, and Public Area Uses

Roundup WeatherPRO®

1.0 PRODUCT DESCRIPTION

Water soluble herbicide for non-selective weed control in NON-CROPLAND AREAS.

NON-CROPLAND USES INCLUDE:

Industrial, military bases, recreational, rights-of-way, and public areas.

Not for relabelling or repackaging.

Roundup WeatherPRO® is a registered trademark of Bayer Group. Used under license.
©2020 Bayer Group. All rights reserved.

2.0 EMERGENCY NUMBERS

In case of spills, poisoning or fire, telephone emergency response number collect
1-800-334-7577 (24 hours a day).

Read NOTICE before buying or using. If NOTICE terms are not acceptable, return at once unopened.

2.1 INFORMATION

For additional information on this product, call Bayer CropScience Inc. at: 1-888-283-6847.

3.0 PRECAUTIONS

**KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.
HARMFUL IF SWALLOWED.
HARMFUL IF INHALED.
CAUSES EYE AND SKIN IRRITATION.**
Avoid contact with eyes, skin or clothing.
Avoid inhaling spray mist.

Wear a long-sleeved shirt and long pants during mixing, loading, application, clean-up and repair. In addition, wear goggles or a face shield and chemical-resistant gloves during mixing and loading, clean-up and repair.

Do not enter or allow entry into treated areas until sprays have dried.

3.1 FIRST AID

IF IN EYES, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING, take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF SWALLOWED, call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give **any** liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF INHALED, move the person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

3.2 TOXICOLOGICAL INFORMATION

Treat symptomatically. This product contains a petroleum distillate. Vomiting may cause aspiration pneumonia.

3.3 ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

- **TOXIC** to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.
- To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil or clay.
- Avoid application when heavy rain is forecast.
- Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

3.4 PHYSICAL OR CHEMICAL HAZARDS

Spray solutions of this product should be mixed, stored and applied only in stainless steel, aluminum, fiberglass, plastic and plastic-lined steel containers. **DO NOT MIX, STORE OR APPLY THIS PRODUCT OR SPRAY SOLUTIONS OF THIS PRODUCT IN GALVANIZED STEEL OR UNLINED STEEL (EXCEPT STAINLESS STEEL) CONTAINERS OR SPRAY TANKS.** This product or spray solutions of this product react with such containers and tanks to produce hydrogen gas which may form a highly combustible gas mixture. This gas mixture could flash or explode, causing serious personal injury, if ignited by open flame, spark, welder's torch, lighted cigarette or other ignition source.

3.5 STORAGE

Avoid contamination of seed, feed, and foodstuffs.
Soak up small amounts of spill with absorbent clays.

3.6 DISPOSAL AND DECONTAMINATION

RECYCLABLE CONTAINERS:

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

- 1) Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
- 2) Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

RETURNABLE CONTAINERS:

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

REFILLABLE CONTAINERS:

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer and the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for the clean-up of spills.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

DIRECTIONS FOR USE

4.0 GENERAL INFORMATION

Glyphosate is not to be applied using hand-wicking or hand-daubing methods.

Observe buffer zones specified in section 5.3.

Roundup WeatherPRO, a water soluble liquid, mixes readily with water for application as a foliage spray for the control or destruction of most herbaceous plants. It may be applied through most standard industrial or field type sprayers after dilution and thorough mixing with water in accordance with the booklet instructions.

This herbicide moves through the plant from the point of foliage contact to and into the root system. Visible effects on most annual weeds occur within 2 to 4 days but on most perennial weeds may not occur until 7 to 10 days. Extremely cool or cloudy weather at treatment time may slow down activity of this product and delay visual effects of control. Visible effects are a gradual wilting and yellowing of the plant which advances to complete browning of above ground growth and deterioration of underground plant parts.

Delay application until vegetation has emerged to the stages described for control of such vegetation under section 7.1 to provide adequate leaf surface to receive the spray. Unemerged plants arising from underground rhizomes or root stocks of perennials will not be affected by the spray and will continue to grow. For this reason best control of most perennial weeds is obtained when treatment is made at late growth stages approaching maturity.

Always use the higher rate of this product per hectare within the recommended range when weed growth is heavy or dense, or weeds are growing in an undisturbed (non-cultivated) area.

Do not treat weeds under poor growing conditions such as drought stress, disease or insect damage, as reduced weed control may result. Reduced results may also occur when treating weeds heavily covered with dust.

This product does not provide residual weed control. For subsequent residual weed control follow a label approved herbicide program. Read and carefully observe the cautionary statements and all other information appearing on the labels of all herbicides used.

Rainfall occurring within 60 minutes of treatment may result in reduced weed control. Heavy rainfall immediately after application may wash the chemical off the foliage and a repeat treatment may be required. Do not apply if rainfall is forecast for the time of application.

For best results, spray coverage should be uniform and complete. Do not spray weed foliage to the point of run-off.

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, Roundup WeatherPRO is a Group 9 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to Roundup WeatherPRO and other Group 9 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of Roundup WeatherPRO or other Group 9 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.
- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.

- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Bayer CropScience at 1-888-283-6847 or at www.cropscience.bayer.ca.

5.0 MIXING AND APPLICATION

5.1 PRECAUTIONS

ATTENTION: AVOID CONTACT WITH FOLIAGE, GREEN STEMS, OR FRUIT OF CROPS, DESIRABLE PLANTS AND TREES SINCE SEVERE INJURY OR DESTRUCTION MAY RESULT.

APPLY THESE SPRAY SOLUTIONS IN PROPERLY MAINTAINED AND CALIBRATED EQUIPMENT CAPABLE OF DELIVERING DESIRED VOLUMES.

DO NOT USE IN GREENHOUSES. REDUCED RESULTS MAY OCCUR IF WATER CONTAINING SOIL IS USED, SUCH AS WATER FROM PONDS AND UNLINED DITCHES.

Clean sprayers and parts immediately after using this product by thoroughly flushing with water. Do not contaminate water sources by disposal of wastes or cleaning of equipment.

DO NOT use human flaggers.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind directions, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

NOTE: Use of this product in any manner not consistent with this booklet may result in injury to persons, animals or crops, or other unintended consequences. Keep container closed to prevent spills and contamination.

5.2 MIXING AND APPLICATION EQUIPMENT

MIXING WITH WATER

For ground, aerial or industrial type sprayers, fill the spray tank with one-half the required amount of water. Add the proper amount of herbicide as specified in section 7.1 and mix well before adding the remaining portion of water. Placing the filling hose below the surface of the liquid solution will prevent excessive foaming. Removing hose

from tank immediately will avoid back siphoning into water source. Use of mechanical agitators may cause excessive foaming. Bypass lines should terminate at the bottom of the tank.

For use in knapsack sprayers, it is suggested that the proper amount of this herbicide be mixed with water in a larger container. Fill sprayer with the mixed solution.

TANK MIXING PROCEDURE

The following steps should be followed when adding tank mix partners, using a herbicide loading system or adding product directly into the tank:

1. Fill spray tank 3/4 full of water.
2. Start agitation and run for entire mixing and spraying operation.
3. Add required amount of the tank mix partner.
4. Flush herbicide loading tank and herbicide containers with water.
5. If using a herbicide loading system - ensure that the loading tank and lines to the pump are empty and flushed out with water before adding tank mix partner.
6. Add required amount of Roundup WeatherPRO.
7. Flush herbicide loading tank and herbicide containers with water.
8. If using a herbicide loading system - ensure that the loading tank and lines to the pump are flushed with water and empty before starting spray operation.

Always start and end the mixing and spraying operation with a clean system.

APPLICATION EQUIPMENT

BOOM EQUIPMENT

For control of perennial weeds and woody brush and trees listed on this booklet using conventional boom equipment – apply this product in 50 to 300 litres of clean water per hectare as a broadcast spray using no more than 275 kPa pressure. See section 7.1 for rates to control specific weeds.

For control of annual weeds listed on this booklet using conventional boom equipment – Apply this product in 50 to 100 litres of clean water per hectare as a broadcast spray, except as otherwise stated on this label using no more than 275 kPa pressure. See section 7.1 for rates to control specific weeds.

BOOMLESS EQUIPMENT

For control of herbaceous weeds, woody brush and trees listed in the "Vegetation Controlled" section of this label using boomless equipment such as cluster nozzles-- Apply this product in 100-350 L of clean water per hectare as a broadcast spray using no more pressure than 275 kPa.

AERIAL EQUIPMENT

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric condition of the area and the application rates and conditions of this label. Label rates, condition and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at rate(s) recommended for aerial application on this label in 20 to 100 L of water per hectare unless otherwise directed on this label.

For aerial application in industrial, rights-of-way and military bases refer to section 7.5 of this label.

Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment. As density of vegetation increases, spray volume should be increased within recommended range to ensure complete coverage.

Ensure uniform application -- to avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices, or equivalent global positioning systems (GPS).

Thoroughly wash aircraft, especially landing gear, after each day of spraying to remove residues of this product accumulated during spraying or from spills. **PROLONGED EXPOSURE OF THIS PRODUCT TO UNCOATED STEEL SURFACES MAY RESULT IN CORROSION AND POSSIBLE FAILURE OF THE PART. LANDING GEAR IS MOST SUSCEPTIBLE.** The maintenance of an organic coating (paint) which meets aerospace specification MIL-C-38412 may prevent corrosion.

Use Precautions

Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the National Aerial Pesticide Application Manual, developed by the Federal/Provincial/Territorial Committee on Pest Management and Pesticides. Do not apply to any body of water. Avoid drifting of spray onto any body of water or other non-target areas. Specified buffer zones should be observed.

Coarse sprays are less likely to drift; therefore do not use nozzles or nozzle configurations which dispense spray as fine spray droplets. Do not angle nozzles forward into the airstream and do not increase spray volume by increasing nozzle pressure. Do not spray during period of dead calm or when wind velocity and direction pose a risk of spray drift. Do not spray when wind is blowing towards nearby sensitive crop, garden, terrestrial habitat (such as a shelter belt) or aquatic habitat.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

Applicator Precautions

Do not allow the pilot to mix chemical to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.

It is desirable that the pilot has communication capabilities at each treatment site at the time of application.

The field crew and mixer/loader must wear chemical resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label.

All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating or drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

HAND HELD AND HIGH VOLUME EQUIPMENT (use coarse sprays only)

For control of weeds and woody brush and trees listed in the “Vegetation Controlled” section (6.0) of this label using knapsack sprayers or high volume spraying equipment utilizing handguns or other suitable nozzle arrangements – Unless otherwise specified, make a 0.67 percent solution of this product in water (0.67 litres of this product in 100 litres of water) and apply to foliage of vegetation to be controlled. For best results, use a 1.34 percent solution (1.34 litres of this product in 100 litres of water) on harder to control perennials such as field bindweed, hemp dogbane, milkweed and Canada thistle.

Applications should be made on a spray-to-wet basis. Spray coverage should be uniform and complete. Do not spray to point of run-off. Handgun applications should be properly directed to avoid spraying desirable plants.

SELECTIVE EQUIPMENT

Selective equipment such as **WIPER** and **ROLLER** applicators can be used for weed control in non-crop areas. For information regarding use of this product with selective equipment, refer to “**Selective Equipment**” (section 7.8).

5.3 BUFFER ZONES

Field sprayer application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

Airblast or mist blower application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** direct spray above plants to be treated. **DO NOT** apply when wind speed is greater than 16 km/h at the application site as measured outside of the treatment area on the upwind side. For airblast applications, turn off outward pointing nozzles at row ends and outer rows.

Aerial application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. To reduce drift caused by turbulent wingtip vortices, the nozzle distribution along the spray boom length **MUST NOT** exceed 65% of the wing- or rotorspan.

Buffer zones:

Use of the following spray methods or equipment **DO NOT** require a buffer zone: hand-held or backpack sprayer and spot treatment, inter-row hooded sprayer, low-clearance hooded or shielded sprayers that ensure spray drift does not come in contact with orchard crop fruit or foliage, soil drench and soil incorporation.

For application to rights-of-way, buffer zones for protection of sensitive terrestrial habitats are not required; however, the best available application strategies which minimize off-site drift, including meteorological conditions (for example, wind direction, low wind speed) and spray equipment (for example, coarse droplet sizes, minimizing height above canopy), should be used. Applicators must, however, observe the specified buffer zones for protection of sensitive aquatic habitats.

The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands) and sensitive aquatic habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs, wetlands and estuarine/marine water bodies).

Non-cropland systems	Maximum number of applications	Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:		
		Aquatic habitats	Terrestrial habitats	
Non-cropland system and ground boom application method				
Non-crop land and industrial uses: Industrial and rights of way areas, Recreational and public areas	3	1	3*	
Non-cropland system and airblast application method (including mist blower)				
Non-crop land and industrial uses: Industrial and rights of way areas, Recreational and public areas	3	1	30*	
Non-cropland system and aerial application method				
Non-crop land and industrial uses: rights of way areas and military bases only	Fixed wing	3	100	NR
	Rotary wing	3	60	NR

* Buffer zones for the protection of terrestrial habitats are not required for use on rights-of-way including railroad ballast, rail and hydro rights-of-way, utility easements, roads, and training grounds and firing ranges on military bases.

NR = Not Required

For tank mixes, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

The spray buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Buffer Zone Calculator on Pesticide portion of Canada.ca web site.

6.0 VEGETATION CONTROLLED

This product controls many annual and perennial grasses, broadleaf weeds, and woody brush and trees when applied as recommended and under conditions described. For information on how to control specific weeds including herbicide rate, refer to section 7.1. The following is a partial list of weeds controlled:

6.1 ANNUAL WEEDS

ANNUAL GRASSES

Barnyard Grass

Echinochloa crusgalli

Blue Grass (annual)

Poa annua

Crab Grass (large)

Digitaria sanguinalis

Crab Grass (smooth)

Digitaria ischaemum

Downy Brome-grass

Bromus tectorum

Fall Panicum

Panicum dichotomiflorum

Giant Foxtail

Setaria faberii

Green Foxtail

Setaria viridis

Persian Darnel

Lolium persicum

Volunteer Barley

Hordeum spp.

Volunteer Corn

Zea mays

Volunteer Wheat

Triticum spp.

Wild Oats

Avena fatua

Wild Proso Millet

Panicum miliaceum

Yellow Foxtail

Setaria glauca

OTHER

Dodder

Cuscuta spp.

ANNUAL BROADLEAF WEEDS

Chickweed

Stellaria media

Cleavers

Galium aparine

Cocklebur

Xanthium strumarium

Corn Spurry

Spergula arvensis

Cow Cockle

Saponaria vaccaria

Eastern Black Nightshade

Solanum ptycanthum

Fleabane (Canada)

Erigeron canadensis

Flixweed

Descurainia sophia

Green Smartweed

Polygonum scabrum

Hempnettle

Galeopsis tetrahit

Kochia

Kochia scoparia

Lady's-Thumb

Polygonum persicaria

Lamb's-quarters (common)

Chenopodium album

Narrow-leaved Hawk's Beard

Crepis tectorum

Narrow-leaved Vetch

Vicia angustifolia

Night-flowering Catchfly

Silene noctiflora

Pennsylvania Smartweed

Polygonum pennsylvanicum

Prickly Lettuce

Lactuca scariola

Ragweed (common)

Ambrosia artemisiifolia

Redroot Pigweed

Amaranthus retroflexus

Round-Leaved Mallow

Malva pusilla

Russian Thistle

Salsola pestifer

Shepherd's Purse

Capsella bursa-pastoris

Smooth Pigweed

Amaranthus hybridus

Sowthistle (annual)

Sonchus oleraceus

Stinkweed

Thlaspi arvense

Storksbill

Erodium cicutarium

Velvetleaf

Abutilon theophrasti

Volunteer Canola (rapeseed)

Brassica spp.

Volunteer Flax

Linum spp.

Wild Buckwheat

Polygonum convolvulus

Wild Mustard

Sinapis arvensis

Wild Tomato

Solanum triflorum

6.2 PERENNIAL WEEDS

PERENNIAL GRASSES/SEDGES

Blue Grass (Canada)

Poa compressa

Blue Grass (Kentucky)

Poa pratensis

Brome Grass (smooth)

Bromus inermis

Cattail (common)

Typha latifolia

Common Reed

Phragmites australis

Cottongrass

Eriophorum chamissonis

Foxtail Barley

Hordeum jubatum

Quackgrass

Agropyron repens

Wire-Stemmed Muhly

Muhlenbergia frondosa

Yellow Nutsedge

Cyperus esculentus

PERENNIAL BROADLEAVED WEEDS

Alfalfa

Medicago spp.

Curled Dock

Rumex crispus

Milkweed (common)

Asclepias syriaca

Poison Ivy

Rhus radicans

Dandelion

Taraxacum officinale

Field Bindweed

Convolvulus arvensis

Hemp Dogbane

Apocynum cannabinum

Hoary Cress

Cardaria draba

Knotweed (Japanese)

Polygonum cuspidatum

Purple Loosestrife

Lythrum salicaria

Sow Thistle (perennial)

Sonchus arvensis

Thistle (Canada)

Cirsium arvense

Toad Flax

Linaria vulgaris

Wormwood (Absinth)

Artemisia absinthium

6.3 WOODY BRUSH AND TREES

Alder

Alnus spp.

Birch

Betula spp.

Broadleaved meadowsweet*

Spiraea latifolia

Cedar

Thuja spp.

Cherry

Prunus spp.

Douglas Fir

Pseudotsuga spp.

Hemlock

Tsuga spp.

Maple

Acer spp.

Mountain-fly honeysuckle*

Lonicera villosa

Pine

Pinus spp.

Poplar

Populus spp.

Raspberry/Salmonberry

Rubus spp.

Rhododendron (Canadian)

Rhododendron canadense

Sheep laurel*

Kalmia angustifolia

Snowberry (Western)

Symphoricarpos occidentalis

Sweet fern*

Comptonia peregrina

Willow**

Salix spp.

Withrod*

Viburnum cassinoides

* Apply as a 0.7 to 1.3% solution.

** Suppression only.

For perennial broadleaf weeds, apply when most weeds have reached early head or early bud stage of growth. For annual and perennial grasses, apply when most weeds are at least 20 cm in height (the 3-4 leaf stage of growth).

If herbaceous weeds have been mowed, tilled, or scarified, do not treat until regrowth has reached the recommended stages, as reduced effectiveness will result. Most herbaceous weeds can be treated after a mild frost, provided the leaves are still green and actively growing at the time of application. Do not apply after the first damaging frost. Allow 7 or more days after application before tillage or other soil disturbance. Repeat treatments may be necessary to control weeds regenerating from underground parts or seed.

7.0 NON-CROPLAND USES

INDUSTRIAL, MILITARY BASES, RIGHTS-OF-WAY, RECREATIONAL, AND PUBLIC AREAS.

ALWAYS READ PRECAUTIONS, GENERAL INFORMATION AND MIXING AND APPLICATION SECTIONS (3.0, 4.0 AND 5.0) PRIOR TO SPECIFIC APPLICATION INFORMATION IN ANY LABEL SECTION.

This product can be used to control annual and perennial weeds and woody brush and trees listed on this label in non-crop areas such as railroad, pipeline, highway, power and telephone rights-of-way, petroleum tank farms and pumping installations; roadsides; storage areas; lumberyards; fence rows; military impact zones; artillery/small arms ranges; troop training areas; ammunition storage bunkers; industrial plant sites; parking areas; school yards, parks, golf courses, other public areas; airports and similar industrial or non-crop areas.

NOTE: For all industrial, military bases, rights-of-way, recreational and public areas, repeat treatments may be necessary to control regeneration or new growth.

When applied as recommended under the conditions described, this product will control weeds in non-cropland areas as listed in the following table.

7.1 APPLICATION RATES: WEED CONTROL IN INDUSTRIAL, MILITARY BASES, RIGHTS-OF-WAY, RECREATIONAL, AND PUBLIC AREAS WITH ROUNDUP WEATHERPRO

WEEDS	GROUND APPLICATION*			COMMENTS
	BOOM APPLICATION		HAND HELD HIGH VOLUME APPLICATION % SOLUTION	
	RATE (L/ha)	WATER VOL. (L/ha)		
Annual grasses and broadleaves	1.5–2.33	50-100	0.67	• Actively growing weeds.
Perennial Weeds				• Actively growing weeds.
Quackgrass	1.67 3.17-4.67	50-300 50-300	0.67 1.34	• Add 0.5% v/v of a recommended surfactant when using water volumes greater than 150 L (see section 7.3).
Canada Thistle (bud stage)	3.17-4.67	100-300	1.34	• Higher rate for long term control and for heavy infestations.
Purple Loosestrife	4	300-600	0.67-1.34 (or 22% for wiper application)	• See section 7.6 for instructions on purple loosestrife applications.

WEEDS	GROUND APPLICATION*			COMMENTS
	BOOM APPLICATION		HAND HELD HIGH VOLUME APPLICATION % SOLUTION	
	RATE (L/ha)	WATER VOL. (L/ha)		
Common Reed (<i>Phragmites australis</i>)	2.0-8.0	100-500	0.67 – 1.34	<ul style="list-style-type: none"> • See section 7.7 for instructions on common reed applications.
Other Perennials	4.67-8	100-300	1.34	<ul style="list-style-type: none"> • Summer through fall is optimum.
Brush and Trees Birch, Cherry, Poplar, Western Snowberry, Willow	2-4	100-300	0.67-1.34	<ul style="list-style-type: none"> • Summer through early fall (see section 7.2).
Maple, Raspberry/ Salmonberry, Alder, Pine, Douglas Fir	4	100-300	1.34	<ul style="list-style-type: none"> • Late summer through fall. • Fall is optimum.
Roadside Vegetation (1-2m wide along shoulders) Annual weeds (refer to tank mix sections on product labels for specific weeds controlled)	1) 0.5 – 0.67 + 1.25 – 2.5 L Vanquish Herbicide or 2) 0.5 – 0.67 + 0.30 L Vanquish Herbicide + 1.2 L 2,4-D amine 500	25-150	-	<ul style="list-style-type: none"> • For 2,4-D amine formulations with a different guarantee, adjust the rate accordingly. • No application to standing water.
Residual Control Annual and perennial weeds (the simazine component of this tank mixture will provide season long control of most germinating broadleaf weeds and grasses. It	1.67 – 8 + 4.0 -9.0 L Simadex Flowable	200-400	-	<ul style="list-style-type: none"> • Do not apply to coarse, sandy or gravelly soil. One application per year. • Use according to the most restrictive label directions for each product in the mixture. • For other simazine formulations registered for industrial/ non-cropland areas, use equivalent rates;

WEEDS	GROUND APPLICATION*			COMMENTS
	BOOM APPLICATION		HAND HELD HIGH VOLUME APPLICATION % SOLUTION	
	RATE (L/ha)	WATER VOL. (L/ha)		
may also provide postemergent activity on certain annual weeds).				i.e., 2.0 – 4.5 kg simazine/ha.

*Aerial application may be used for brush and tree control in industrial and rights-of-way only. See “Aerial Application” (section 5.2 and 7.5).

Vanquish Herbicide is a registered trademark of Syngenta group company.
Simadex is a registered trademark of Bayer.

7.2 APPLICATION INFORMATION FOR INDUSTRIAL, MILITARY BASES, RIGHTS-OF-WAY, RECREATIONAL, AND PUBLIC AREA USES

FOLIAR APPLICATIONS

Spray coverage should be uniform and complete. Do not spray to the point of run-off. Do not allow spray drift to contact desirable vegetation as severe injury or destruction may occur. For woody brush and trees, early season applications may take 30 to 45 days for symptoms to develop on target species. Late season application may be made to species that have some autumn colors provided no major leaf drop has occurred. Control will be observed the following spring.

EXTREME CARE MUST BE EXERCISED TO AVOID CONTACT OF SPRAY WITH FOLIAGE OF DESIRABLE TURF GRASSES, TREES, SHRUBS, OR OTHER DESIRABLE VEGETATION SINCE SEVERE DAMAGE OR DESTRUCTION MAY RESULT.

This product does not provide residual weed control. For subsequent weed control, follow a label approved herbicide program. Read and carefully observe the cautionary statements and all other information appearing on the labels of all herbicides used.

7.3 SURFACTANTS

The following is a list of approved surfactants for use with Roundup WeatherPRO for control of quackgrass for ground applications on industrial, rights-of-way, recreational and public areas uses when water volumes exceed 150 litres per hectare:

Agral® 90	Companion™
Ag Surf	Xiameter OFX-0309 Fluid

Always refer to surfactant label for specific instructions regarding use of that product.

7.4 GROUND APPLICATIONS:

For all Industrial, Military Bases, Rights-of-Way, Recreational and Public Area Uses

For the control of annual and perennial weeds, woody brush and trees, apply 2 to 8 litres of this product per hectare (refer to Section 7.1 for specific rates). Use ground boom or boomless, or mist blower equipment, or apply as a 0.67 to 1.34 percent solution using hand held, high volume equipment. Apply as directed in the recommended volume of clean water to foliage of actively growing vegetation. Use the 4 litres per hectare rate for Maple, Alder, Willow*, Pine and Douglas Fir species, as well as for hard to control perennial weed species. (*suppression only).

Spray coverage should be uniform and complete. Do not spray to the point of run-off. Do not allow spray drift to contact desirable vegetation as severe injury or destruction may occur. If weeds have been mowed or tilled, do not treat until regrowth has reached the recommended stages.

7.5 AERIAL APPLICATIONS:

For Industrial, Rights-of-Way and Military Bases Only

For the control of annual and perennial weeds, woody brush and trees, apply 2 to 8 litres of this product per hectare (refer to Section 7.1 for specific rates). Use the 4 litres per hectare rate for Maple, Alder, Willow*, Pine and Douglas Fir species as well as for hard to control perennial weed species (*: suppression only). Use the recommended rates of this herbicide in 20 to 100 litres of water per hectare when application rates are less than 4 litres of product per hectare. When application rates exceed 4 litres of product per hectare, use 50 to 100 litres of water per hectare. This product may also be applied by aerial application for the control of annual and perennial weeds, woody brush and trees in artillery impact zones on military bases.

As density of vegetation increases, spray volume should be increased within the recommended range to ensure complete coverage.

Coarse sprays are less likely to drift; therefore do not use nozzles or nozzle configurations which dispense spray as fine spray droplets. Do not angle nozzles forward into the air stream and do not increase spray volume by increasing nozzle pressure.

Ensure uniform application – To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices, or equivalent electronic positioning systems (GPS).

Thoroughly wash aircraft, especially landing gear, after each day of spraying to remove residues of this product accumulated during spraying or from spills. **PROLONGED EXPOSURE OF THIS PRODUCT TO UNCOATED STEEL SURFACES MAY RESULT IN CORROSION AND POSSIBLE FAILURE OF THE PART. LANDING GEAR ARE MOST SUSCEPTIBLE.** The maintenance of an organic coating (paint) which meets aerospace specification MIL-C-38412 may prevent corrosion.

7.6 PURPLE LOOSESTRIFE CONTROL

- DO NOT TREAT PLANTS OVER OPEN WATER. Roundup WeatherPRO is not registered for direct application to bodies of water.
- Treat when plants are actively growing at or beyond the bloom stage. If using hand held equipment, spray-to-wet.
- For wiper applications see section 7.8.
- Where feasible, remove flower heads before treatment to ensure prevention of seed set.
- For large (>1.6 ha) monocultures of loosestrife, work from the periphery inward in successive years to allow competing vegetation to invade the treated area.
- A long-term control strategy should include measures to control both established plants and seedlings. Sprayed areas should be monitored to determine the appropriate follow-up management. Early detection and treatment of second and third generation seedlings is important to prevent re-infestation of purple loosestrife. Desirable native plant communities will then have a chance to become re-established.

7.7 Common Reed (*Phragmites australis*)

- DO NOT TREAT PLANTS OVER OPEN WATER. Roundup WeatherPRO is not registered for direct application to bodies of water.

- For partial control and for best results, treat in late summer or early fall when plants are actively growing and in full bloom. Treatment before or after this stage may lead to reduced control. Due to the dense nature of the vegetation, which may prevent good spray coverage or uneven stages of growth, repeat treatments may be necessary to maintain control. Visual control symptoms will be slow to develop.
- For higher volumes (i.e., 150–300 L/ha) an approved surfactant should be added at 0.5 L per 100 L of clean water (0.5% v/v).
- For large monocultures of common reed, work from the periphery inward in successive years to allow competing vegetation to invade the treated area.
- A long-term control strategy should include measures to control both established plants and seedlings. Sprayed areas should be monitored to determine the appropriate follow-up management. Early detection and treatment of second and third generation seedlings is important to prevent re-infestation of common reed. Desirable native plant communities will then have a chance to become re-established.
-

7.8 SELECTIVE APPLICATION FOR ALL INDUSTRIAL, MILITARY BASES, RIGHTS-OF-WAY, RECREATIONAL, AND PUBLIC AREA USES

Selective equipment such as WIPER and ROLLER applicators can be used to control emerged weeds in non-crop areas.

SELECTIVE EQUIPMENT - WIPER APPLICATORS

Glyphosate is not to be applied using hand-wicking or hand-daubing methods.

This product may be applied with a wiper applicator, after dilution and thorough mixing with water, to listed weeds in any industrial and non-crop site specified on this label. See section 7.1.

A wiper applicator applies the herbicide solution onto weeds by rubbing the weed with an absorbent material containing the herbicide solution. Wiper applicators include either roller or wick devices which physically wipe appropriate concentrations or amounts of this product directly onto the weed. Equipment must be designed, maintained and operated to prevent the herbicide solution from contacting desirable vegetation. Performance may be improved by reducing speed in areas of heavy weed infestations to insure adequate wiper saturation. Best results may be obtained if 2 applications are made in opposite directions.

AVOID CONTACT WITH DESIRABLE VEGETATION. Contact of the herbicide solution with desirable vegetation may result in damage or destruction. Applicators used above desired vegetation should be adjusted so that wiper contact point is at least 5 centimetres above the desirable vegetation. Droplets or foam of the herbicide solution settling on desirable vegetation may result in discoloration, stunting or destruction.

Applications should be made when the weeds are a minimum of 15 centimetres above the desirable vegetation. Best results may be obtained when more of the weed is exposed to the herbicide solution. Weeds not contacted by the herbicide solution will not be affected. This may occur in dense clumps, severe infestations, or when the height of the weeds varies so that not all weeds are contacted. In these instances, repeat treatments may be necessary.

NOTES

- Maintain equipment in good operating condition. Avoid leakage or dripping onto desirable vegetation.
- Adjust height of applicator to insure proper contact with weeds.
- Keep wiping surfaces clean.
- Maintain recommended roller RPM on roller applicators while in use.
- Keep wiper material at proper degree of saturation with herbicide solution.
- DO NOT use wiper equipment when weeds are wet.
- DO NOT operate equipment at ground speeds below 4 and greater than 10 kilometres per hour. Weed control may be affected by speed of application equipment. As weed density increases, reduce equipment ground speed to insure good coverage of weeds.
- Be aware that on sloping ground the herbicide solution may migrate, causing dripping on the lower end and drying on the upper end of the wiper applicator.
- Variation in equipment design may affect weed control. With wiper applicators, the wiping material and its orientation must allow delivery of sufficient quantities of the recommended herbicide solution directly to the weed.
- Care must be taken with all types of wipers to insure that the absorbent material does not become over-saturated, causing the herbicide to drip onto desirable vegetation.
- With all equipment, drain and clean wiper parts immediately after using this product, by thoroughly flushing with water.

For Roller Applicators – Mix 0.33 to 0.67 litres of this product in 10 litres water to prepare a 3 to 7 percent solution. Roller speed should be maintained at 50 to 150 RPM.

For Wick or other Wiper Applicators – Mix 0.67 litres of this product in 2 litres of water to prepare a 22 percent solution.

8.0 INJECTION APPLICATIONS -- FOR ALL NON-CROPLAND USES: INDUSTRIAL, RIGHTS-OF-WAY, RECREATIONAL, AND PUBLIC AREA USES

8.1 WOODY VEGETATION

Woody vegetation may be controlled by injection application of this product. Apply using suitable equipment, which must penetrate into living tissue, at a rate of at least 0.33 millilitres (either undiluted or 1:1 with water) per 5 centimetres tree diameter at breast height (DBH). The cuts should be spaced evenly around the tree and below all major branches. Application may be made at any time of year, except when cold temperatures prevent adequate penetration of injection equipment, or in the spring during periods of heavy sap flow. Control of tree species with tree diameters greater than 20 centimetres may not be acceptable at this rate.

Total control may not be evident for 1 to 2 years following treatment.

A partial list of species controlled includes:

Alder

Alnus spp.

Birch

Betula spp.

Cedar

Thuja spp.

Cherry

Prunus spp.

Douglas Fir

Pseudotsuga spp.

Hemlock

Tsuga spp.

Maple*

Acer spp.

Pine

Pinus spp.

Poplar

Populus spp.

Willow

Salix spp.

* This treatment may only provide suppression of Bigleaf Maple. Late fall applications will provide optimum suppression of Bigleaf Maple.

8.2 HOLLOW STEM INJECTION

This product may be applied through hand-held injection devices that deliver specified amounts of this product into targeted hollow-stem plants growing in any site specified on this label. Weeds should be actively growing at application.

For control of the following hollow stem plants, follow the use instructions below:

A partial list of species controlled includes:

Hogweed, Giant (*Heracleum mantegazzianum*)

Inject one leaf cane per plant at about chest height but below a node on the stem with 10 mL of a 5% v/v solution of this product.

Knotweed, Bohemian (*Fallopia bohemica*)

Inject 5 mL per stem of this product into each cane between the second and third internode.

Knotweed, Giant (*Fallopia sachalinensis*)

Inject 5 mL per stem of this product into each cane between the second and third internode.

Knotweed, Japanese (*Fallopia japonica*)

Inject 5 mL per stem of this product into each cane between the second and third internode.

**9.0 CUT STUMP APPLICATION -- FOR ALL NON-CROPLAND USES:
INDUSTRIAL, RIGHTS-OF-WAY, RECREATIONAL, AND PUBLIC AREA
USES**

Woody vegetation may be controlled by the application of this product to freshly cut stumps to prevent regrowth. Because the treatment uses a concentrated solution, application must be made using low-pressure equipment e.g., squirt bottle or similar device. This product must be applied immediately to the surface of the freshly cut stump i.e., within 5 minutes for optimum control at the prescribed rates. Only the cambial tissues of the cut surface should be treated. Apply the herbicide solution at a rate equivalent to at least 0.33 millilitres product for every 5 centimetres DBH. Do not cover the remaining area nor any exposed roots, as this product does not penetrate bark well. This treatment may be used at any time of year, except during periods of heavy sap flow or when low temperatures prevent solution application due to freezing. A water soluble colourant may be added to the solution as a means of indicating which surfaces have been treated. Total control may not be evident until 1 to 2 years after treatment.

See “**Injection Applications**” (section 8.1) of this label for a partial list of species controlled.

GROUPE	9	HERBICIDE
--------	----------	-----------

Roundup WeatherPRO®

SOLUTION

USAGE COMMERCIAL

AVERTISSEMENT



POISON

IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

No. D'HOMOLOGATION 33653
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF: Glyphosate, 540 grammes d'équivalent acide par litre, présent à l'état de sel de potassium

Herbicide hydrosoluble pour la suppression non sélective des mauvaises herbes

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET: 6.7 LITRES à Vrac

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847
www.es.bayer.ca

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour)

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NOCIF EN CAS D'INGESTION.

NOCIF EN CAS D'INHALATION.

CAUSE DE L'IRRITATION AUX YEUX ET À LA PEAU.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau, et les vêtements.

Éviter l'inhalation de la brume de pulvérisation.

Porter une chemise à manches longues et un pantalon long pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Porter aussi des lunettes de protection étanches ou un masque facial, et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Ne pas pénétrer ou permettre l'accès dans les zones traitées avant que le produit ait sèche.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes. Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

- **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**.
- Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.
- Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et la rive du plan d'eau.

DANGERS CHIMIQUES OU PHYSIQUES

Les solutions à vaporiser de ce produit devraient être mélangées, emmagasinées et appliquées uniquement dans des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou dans des contenants en acier enduit de plastique. **NE PAS MÉLANGER, EMMAGASINER OU APPLIQUER CE PRODUIT OU LES SOLUTIONS À VAPORISER DE CE PRODUIT DANS DES CONTENANTS OU RÉSERVOIRS DE PULVÉRISATION EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER NU (SAUF POUR L'ACIER INOXYDABLE)**. Ce produit ou les solutions à vaporiser mis en contact avec de tels réservoirs ou contenants peuvent produire un mélange gazeux à base d'hydrogène, qui est hautement combustible. Ce mélange gazeux, s'il est exposé à une flamme nue, une étincelle, une torche de soudage, une cigarette allumée ou une autre source d'allumage, pourrait s'enflammer ou exploser, causant des blessures corporelles graves.

Lire attentivement l'AVIS avant l'achat ou l'utilisation. Si ces conditions ne sont pas acceptables, retourner immédiatement les contenants fermés.

ENTREPOSAGE

Éviter de contaminer les semences et la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale.

Absorber les petites quantités renversées au moyen d'argile absorbante.

ÉLIMINATION

CONTENANTS RECYCLABLES:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

- 1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2) Rendre le contenant inutilisable.

2020-1186
2021-01-20

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

CONTENANTS À REMPLISSAGE MULTIPLES:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Roundup WeatherPRO est une marque déposée de Bayer Group. Utilisé sous licence. © 2020 Bayer Group. Tous les droits sont réservés.

GROUPE	9	HERBICIDE
--------	----------	-----------

Roundup WeatherPRO®

SOLUTION

USAGE COMMERCIAL

AVERTISSEMENT



POISON

IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

No. D'HOMOLOGATION 33653
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF: Glyphosate, 540 grammes d'équivalent acide par litre, présent sous forme de sel de potassium

Herbicide hydrosoluble pour la suppression non sélective des mauvaises herbes

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET : 6.7 LITRES à Vrac

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847
www.es.bayer.ca

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour)

TABLE DES MATIÈRES

Page(s)

1.0 DESCRIPTION DU PRODUIT

2.0 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE

2.1 Information

3.0 MISES EN GARDE

3.1 PREMIERS SOINS

3.2 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

3.3 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

3.4 DANGERS CHIMIQUES OU PHYSIQUES

3.5 ENTREPOSAGE

3.6 ÉLIMINATION

MODE D'EMPLOI

4.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

5.0 MÉLANGE ET APPLICATION

5.1 Précautions

5.2 Renseignements sur le mélange et l'équipement d'application

5.3 Zones tampons

6.0 VÉGÉTATION SUPPRIMÉES

6.1 Mauvaises herbes annuelles

6.2 Mauvaises herbes vivaces

6.3 Arbres et broussailles

7.0 USAGES SUR LES TERRES NON AGRICOLES: AIRES INDUSTRIELLES, BASES MILITAIRES, RÉCRÉATIVES, PUBLIQUES OU EMPRISES

7.1 Suppression des mauvaises herbes sur les aires industrielles, bases militaires, récréatives, publiques ou emprises

7.2 Renseignements sur l'application pour les aires industrielles, bases militaires, récréatives, publiques ou emprises

7.3 Agents tensio-actif

7.4 Application terrestre : Pour toutes les aires industrielles, bases militaires, récréatives, publiques ou emprises

7.5 Application aérienne : Pour les emprises industrielles et les bases militaires seulement

7.6 Suppression de la salicaire commune

7.7 Roseau commun (Phragmites australis)

7.8 Application sélective pour toutes les aires industrielles, bases militaires, récréatives, publiques ou emprises

2020-1186
2021-01-20

- 8.0** Applications par injection - pour tous usages sur les terres non-agricoles : toutes les aires industrielles, récréatives, publiques ou emprises
 - 8.1** Espèces ligneuses
 - 8.2** Injection dans la tige
- 9.0** Application aux souches - pour tous usages sur les terres non-agricoles : toutes les aires industrielles, récréatives, publiques ou emprises

Roundup WeatherPRO®

1.0 DESCRIPTION DU PRODUIT

Herbicide hydrosoluble pour la suppression non sélective des mauvaises herbes sur les TERRES NON AGRICOLES.

LES USAGES SUR LES TERRES NON AGRICOLES COMPRENNENT:

Les terrains industriels; les bases militaires; les terrains récréatifs; les emprises; et les terrains publics.

Ré-étiquetage ou remballage interdits.

Roundup WeatherPRO est une marque déposée de Bayer Group. Utilisé sous licence. © 2020 Bayer Group. Tous les droits sont réservés.

2.0 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour)

Lire attentivement l'AVIS avant l'achat ou l'utilisation. Si ces conditions ne sont pas acceptables, retourner immédiatement les contenants fermés.

2.1 INFORMATION

Pour plus d'information sur ce produit, communiquer avec Bayer CropScience Inc. au: 1-888-283-6847.

3.0 MISE EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NOCIF EN CAS D'INGESTION.

NOCIF EN CAS D'INHALATION.

CAUSE L'IRRITATION AUX YEUX ET À LA PEAU.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Éviter l'inhalation de la brume de pulvérisation.

Porter une chemise à manches longues et un pantalon long pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Porter aussi des lunettes de protection étanches ou un masque facial, et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Ne pas pénétrer ou permettre l'accès dans les zones traitées avant que le produit ait sèche.

3.1 PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

3.2 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes. Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration.

3.3 MISE EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

- **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.
- Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.
- Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et la rive du plan d'eau.

3.4 DANGERS CHIMIQUES OU PHYSIQUES

Les solutions à vaporiser de ce produit devraient être mélangées, emmagasinées et appliquées uniquement dans des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou dans des contenants en acier enduit de plastique. **NE PAS MÉLANGER, EMMAGASINER OU APPLIQUER CE PRODUIT OU LES SOLUTIONS À VAPORISER DE CE PRODUIT DANS DES CONTENANTS OU RÉSERVOIRS DE PULVÉRISATION EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER NU (SAUF POUR L'ACIER INOXYDABLE).** Ce produit ou les solutions à vaporiser mis en contact avec de tels réservoirs ou contenants peuvent produire un mélange gazeux à base d'hydrogène, qui est hautement combustible. Ce mélange gazeux, s'il est exposé à une flamme nue, une étincelle, une torche de soudage, une cigarette allumée ou une autre source d'allumage, pourrait s'enflammer ou exploser en causant des blessures corporelles graves.

3.5 ENTREPOSAGE

Éviter de contaminer les semences et la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale.

Absorber les petites quantités renversées au moyen d'argile absorbante.

3.6 ÉLIMINATION

CONTENANTS RECYCLABLES:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

- 1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2) Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

CONTENANTS À REMPLISSAGE MULTIPLES:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

4.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le glyphosate ne doit pas être appliqué à l'aide d'applicateurs manuels à mèche ou par badigeonnage à la main.

Les zones de tampon indiquées sous la section 5.3 doivent être respectées.

Roundup WeatherPRO est un liquide hydrosoluble qui se mélange facilement à l'eau pour la pulvérisation sur les feuilles, en vue de supprimer ou de détruire la plupart des plantes herbacées. On peut l'appliquer avec la plupart des pulvérisateurs ordinaires industriels ou de plein champ, après l'avoir dilué et l'avoir bien mélangé à l'eau conformément aux instructions du livret.

À partir du point de contact avec le feuillage, l'herbicide s'achemine dans la plante jusqu'à l'intérieur des racines. Sur la plupart des mauvaises herbes annuelles, les effets sont visibles après 2 à 4 jours. Sur la plupart des mauvaises herbes vivaces, le délai peut être de 7 à 10 jours. Un temps extrêmement frais ou nuageux au moment du traitement peut ralentir le travail du produit et retarder les signes visibles de suppression. Les effets visibles sont le flétrissement et le jaunissement graduels de la plante, qui s'accroissent jusqu'au brunissement complet des organes au-dessus du sol et à la détérioration des organes souterrains de la plante.

On doit retarder le traitement jusqu'à ce que la végétation ait atteint les stades de croissance décrits pour la suppression de la végétation visée sous la section 7.1 de sorte que le feuillage ait une surface suffisante pour recevoir la solution de pulvérisation. Les plantes non encore levées provenant des rhizomes souterrains ou des racines des espèces vivaces ne seront pas atteints par la solution et ils continueront leur croissance. C'est pourquoi la meilleure suppression de la plupart des mauvaises herbes vivaces s'obtient quand on effectue le traitement à un stade avancé de croissance proche du stade de maturité.

Sans dépasser les limites recommandées, utiliser toujours la dose la plus forte du produit par hectare lorsque l'infestation de mauvaises herbes est forte ou dense ou que les mauvaises herbes croissent dans un endroit non aménagé (sol non travaillé).

Ne pas traiter lorsque les conditions de croissance sont médiocres, par exemple en cas de sécheresse, de maladie ou de dégâts causés par les insectes, sans quoi la suppression des mauvaises herbes pourrait être moindre. Une épaisse couche de poussière sur les mauvaises herbes peut aussi réduire l'efficacité du traitement.

Ce produit n'exerce pas d'effet résiduel sur les mauvaises herbes. Pour obtenir une suppression résiduelle, adopter un programme d'herbicides approuvé dans les livrets. Lire et respecter avec soin les précautions et les autres renseignements que donnent les étiquettes de tous les herbicides utilisés.

Une pluie pendant les 60 minutes suivant l'application peut réduire l'efficacité de la suppression des mauvaises herbes. Une pluie forte, immédiatement après le traitement, peut lessiver l'herbicide du feuillage et rendre nécessaire un traitement répétés. Ne pas appliquer le produit si la pluie semble imminente.

Une pulvérisation qui couvre uniformément et parfaitement les plantes est la plus efficace. Ne pas pulvériser le feuillage des mauvaises herbes jusqu'au ruissellement.

Comme ce produit n'est pas homologué pour être appliqué en milieu aquatique, NE PAS l'utiliser pour supprimer les organismes aquatiques nuisibles.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que Roundup WeatherPRO est un herbicide du groupe 9. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à Roundup WeatherPRO et à d'autres herbicides du groupe 9. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner Roundup WeatherPRO ou les herbicides du même groupe 9 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labourage (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labourage et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Bayer CropScience au 1-888-283-6847 ou à www.cropscience.bayer.ca.

5.0 MÉLANGE ET APPLICATION

5.1 PRÉCAUTIONS

ATTENTION: ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LE FEUILLAGE, LES TIGES VERTES OU LES FRUITS DES RÉCOLTES, DES PLANTES ET DES ARBRES NON VISÉS, CAR ILS POURRAIENT ÊTRE DÉTRUITS OU GRAVEMENT ENDOMMAGÉS.

APPLIQUER CES SOLUTIONS À PULVÉRISER AVEC UN APPAREIL BIEN ENTRETENU ET CALBRÉ DE FAÇON À DÉBITER LE VOLUME VOULU DE PRODUIT.

NE PAS UTILISER DANS LES SERRES. LES RÉSULTATS RISQUENT D'ÊTRE RÉDUITS SI ON UTILISE DE L'EAU BOUEUSE, PAR EXEMPLE DE L'EAU D'UN ÉTANG OU D'UN FOSSÉ SANS REVÊTEMENT.

Bien rincer à grande eau le pulvérisateur et ses pièces aussitôt après l'application du produit. Éviter de contaminer les approvisionnements d'eau lorsqu'on élimine les déchets ou que l'on nettoie l'équipement.

NE PAS utiliser de marqueurs humains.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive vers les zones d'habitation ou d'activité humaine, tels que des maisons, des chalets, des écoles et des zones récréatives est minime. Prendre en considération la vitesse du vent, direction du vent, les inversions de température, l'équipement d'application et les paramètres du pulvérisateur.

REMARQUE: L'usage du produit autrement qu'en conformité avec le livret peut nuire aux personnes, aux animaux ou aux cultures ou produire d'autres effets non recherchés. Garder le contenant fermé pour éviter les déversements et la contamination.

5.2 RENSEIGNEMENTS SUR LE MÉLANGE ET L'ÉQUIPEMENT D'APPLICATION

MÉLANGE AVEC DE L'EAU

Pour les pulvérisateurs terrestres, aériens ou industriels, verser d'abord dans le réservoir de solutions à pulvériser la moitié de l'eau nécessaire. Ajouter la quantité nécessaire d'herbicide comme indiqué dans la section 7.1 et bien mélanger avant d'ajouter le reste de l'eau. Placer le boyau de remplissage sous la surface de la solution pour éviter de former trop de mousse. Retirer le boyau dès que le réservoir est plein pour éviter le retour de la solution dans l'approvisionnement d'eau. L'emploi d'agitateurs mécaniques peut provoquer une formation excessive de mousse. Les tuyaux de dérivation doivent aboutir au fond du réservoir.

Quand on utilise un pulvérisateur à dos, il est conseillé de mélanger dans l'eau la quantité nécessaire de Roundup WeatherPRO dans un grand récipient, puis de verser cette solution dans le pulvérisateur.

PROCÉDÉ DE MÉLANGE EN RÉSERVOIR

Les étapes suivantes devraient être suivies lors de l'ajout de produits d'association, de l'usage d'un système de chargement d'herbicide ou lors de l'ajout de produits directement dans le réservoir:

1. Remplir le réservoir de pulvérisation à 3/4 d'eau.
2. Commencer l'agitation et la maintenir tout le long des opérations de mélange et de pulvérisation.
3. Ajouter la quantité exigée du produit d'association du mélange en réservoir.
4. Rincer le réservoir de chargement et les contenants de l'herbicide avec de l'eau.

5. Si on utilise un système de chargement d'herbicide - assurez-vous que le réservoir de chargement et les lignes à la pompe sont vides et rincés avec de l'eau avant d'ajouter le produit d'association de mélange de réservoir.
6. Ajouter la quantité requise de Roundup WeatherPRO.
7. Rincer le réservoir de chargement et les contenants d'herbicide avec de l'eau.
8. Si on utilise un système de chargement d'herbicide - assurez-vous que le réservoir de chargement et les lignes à la pompe sont rincés avec de l'eau et videz avant de commencer l'opération de pulvérisation.

Toujours commencer et finir les opérations de mélange et de pulvérisation avec un système propre.

ÉQUIPEMENT D'APPLICATION

PULVÉRISATEURS À RAMPE

Suppression des mauvaises herbes vivaces, des broussailles ligneuses et des arbres mentionnés dans le livret à l'aide d'équipement à rampe conventionnel – Appliquer ce produit dans 50 à 300 litres d'eau propre par hectare et appliquer en pulvérisation générale à une pression d'au plus 275 kPa. Consulter le section 7.1 pour les doses à utiliser contre les diverses espèces.

Suppression des mauvaises herbes annuelles mentionnées dans le livret à l'aide de rampes conventionnelles – Appliquer ce produit dans 50 à 100 litres d'eau propre par hectare et appliquer en pulvérisation générale, sauf dans le cas d'indication contraire sur la présente étiquette, à une pression d'au plus 275 kPa. Consulter le section 7.1 pour les doses à utiliser contre les diverses espèces.

PULVÉRISATEURS SANS RAMPE

Pour supprimer les plantes herbacées, les broussailles et les arbres mentionnés à la section "Végétation supprimée" du présent dépliant à l'aide d'équipement sans rampe comme les groupes de buses – Appliquer le produit dans 100 à 350 litres d'eau propre par hectare, en pulvérisateur généralisée, à une pression maximale de 275 kPa.

ÉQUIPEMENT AÉRIEN

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. À moins d'indication contraire, utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette dans 20 à 100 litres d'eau par hectare.

Pour l'application aérienne dans les emprises industrielles et les bases militaires consulter la section 7.5 de l'étiquette.

Si pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. Plus la végétation est dense, plus on augmente le volume de bouillie à l'intérieur des limites recommandées, afin de couvrir à fond.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés ou des systèmes équivalents de positionnement global (GPS).

Laver à fond l'avion, particulièrement le train d'atterrissage, après chaque journée de travail, afin d'éliminer les résidus d'herbicide accumulés pendant la pulvérisation ou déversés. L'EXPOSITION PROLONGÉE À CE PRODUIT DES SURFACES D'ACIER SANS REVÊTEMENT À CE PRODUIT PEUT PROVOQUER LEUR CORROSION ET AMENER UNE DÉFAILLANCE DU MATÉRIEL. LE TRAIN D'ATTERRISSAGE EST LE PLUS EXPOSÉ. Un enduit organique (peinture) qui répond à la norme aéronautique MIL-C-38412 peut empêcher la corrosion.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes. Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vents, etc.) ou aquatique vulnérable.

Appliquer seulement si le risque d'entraînement vers des zones d'habitations ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

Mise en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour l'épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

ÉQUIPEMENT D'APPLICATION MANUEL ET À GRAND VOLUME (utiliser des pulvérisations grossières seulement)

Suppression des mauvaises herbes, des broussailles et des arbres mentionnés aux rubriques "Végétation supprimée" (6.0) du livret à l'aide de pulvérisateurs à dos ou d'équipement de pulvérisation à volume élevé pourvus de lances ou d'autres agencements appropriés à buses – À moins d'indication contraire, préparer une solution à 0,67 pourcent de produit dans l'eau (0,67 litre de produit dans 100 litres d'eau) et pulvériser le feuillage de la végétation à supprimer. Pour de meilleurs résultats, employer une solution à 1,34 pour cent (1,34 litres de produit dans 100 litres d'eau) contre les mauvaises herbes vivaces difficiles à supprimer, notamment le liseron des champs, l'apocyn chanvrin, l'asclépiade et le chardon des champs.

Pulvériser de façon à bien mouiller. La couverture doit être uniforme et complète. Ne pas pulvériser jusqu'au ruissellement. Dans les cas d'application à l'aide d'équipement d'application manuel, diriger soigneusement le jet pour éviter toute vaporisation sur les plantes non visées.

ÉQUIPEMENT SÉLECTIF

Ce produit peut servir à la suppression des mauvaises herbes à l'aide d'appareils à humectation, comme les ROULEAUX et les MÈCHES, dans les endroits non cultivés. Pour plus de précisions sur l'équipement sélectif servant à l'application de ce produit, consulter la section "Équipement sélectif" (section 7.8).

5.3 ZONES TAMPONS

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes d'une taille inférieure à la classification « gouttelettes grossières » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique ou nébulisateur : **NE PAS** appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** orienter le jet au-dessus des végétaux à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans le site de traitement (d'après les lectures prises à l'extérieur du site, côté face au vent).

Application par pulvérisateur aérien : **NE PAS** appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol, au-dessus du site d'application. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes d'un calibre inférieur à la classification « gouttelettes grossières » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par la turbulence créée par les tourbillons en bout d'aile, la répartition des buses le long de la rampe de pulvérisation **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure de l'aile ou du rotor.

Zones tampons :

L'utilisation des méthodes ou équipements de pulvérisation suivants **NE NÉCESSITE PAS** de zone tampon : le traitement localisé et par pulvérisateur à dos ou à main, pulvérisateur intercalaire à écran, l'utilisation d'un pulvérisateur à écran à profil bas, qui font en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les fruits ou le feuillage des arbres fruitiers, le mouillage du sol et l'incorporation au sol.

Pour les applications sur les emprises, des zones tampons servant à protéger les habitats terrestres sensibles ne sont pas requises; toutefois, on doit utiliser les meilleures stratégies d'application disponibles pour réduire le plus possible la dérive par rapport au point d'application, en tenant compte notamment des conditions météorologiques (par exemple, la direction et la faible vitesse du vent) et de l'équipement de pulvérisation utilisé (par exemple, pulvérisation de gouttelettes de taille grossière, réduction de la hauteur au-dessus du couvert végétal). Les préposés à l'application doivent cependant respecter les zones tampons prescrites pour la protection des habitats aquatiques sensibles.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans les tableaux ci-dessous assurent une séparation entre le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres vulnérables (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats

aquatiques vulnérables (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les ruisseaux, les marais, les réservoirs et les milieux humides) et des habitats estuariens et marins vulnérables.

Zones non cultivées		Nombre maximal d'applications	Zones tampons (m) requises pour la protection des :	
			Habitats aquatiques	Habitats terrestres
Zones non cultivées et méthode d'application par rampe de pulvérisation				
Zones non cultivées et usages industriels : Zones industrielles et emprises, zones récréatives et publiques		3	1	3*
Zones non cultivées et méthode d'application par pulvérisateur pneumatique (y compris par nébulisateur)				
Zones non cultivées et usages industriels : Zones industrielles et emprises, zones récréatives et publiques		3	1	30*
Zones non cultivées et méthode d'application aérienne				
Zones non cultivées et usages industriels : emprises et les bases militaires seulement	Voilure fixe	3	100	NR
	Voilure tournante	3	60	NR

* Des zones tampons pour la protection des habitats terrestres ne sont pas requises pour les emprises, y compris les ballasts des voies ferrées, les emprises ferroviaires et des compagnies hydroélectriques, les servitudes pour service publique, les routes et les terrains d'entraînement et les champs de tir sur les bases militaires.

NR = non requis

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère). Appliquer le mélange en gouttelettes du plus gros calibre (selon l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

6.0 VÉGÉTATION SUPPRIMÉES

Ce produit supprime plusieurs espèces de graminées annuelles et vivaces, de mauvaises herbes à feuilles larges, de broussailles ligneuses et d'arbres lorsqu'il est appliqué de la façon recommandée et dans les conditions décrites. Pour plus de précisions sur la suppression d'un type particulier de mauvaises herbes (notamment sur la dose recommandée), consulter section 7.1. Voici une liste non exhaustive des mauvaises herbes supprimées :

6.1 MAUVAISES HERBES ANNUELLES

GRAMINÉES ANNUELLES

Blé spontanée

Triticum spp.

Brome des toits

Bromus tectorum

Digitaire astringente

Digitaria ischaemum

Digitaire sanguine

Digitaria sanguinalis

Échinochloa pied-de-coq

Echinochloa crusgalli

Folle avoine

Avena fatua

Ivraie de Perse

Lolium persicum

Maïs spontané

Zea mays

Orge spontané

Hordeum spp.

Panic d'automne

Panicum dichotomiflorum

Panic millet sauvage

Panicum miliaceum

Pâturin (annuel)

Poa annua

Sétaire géante

Setaria faberii

Sétaire glauque

Setaria glauca

Sétaire verte

Setaria viridis

AUTRES

Cuscute

Cuscuta spp.

MAUVAISES HERBES ANNUELLES À FEUILLES LARGES

Abutilon

Abutilon theophrasti

Amarante à racine rouge

Amaranthus retroflexus

Amarante hybride

Amaranthus hybridus

Bourse-à-pasteur

Capsella bursa-pastoris

Canola (colza) spontané

Brassica spp.

Chénopode blanc

Chenopodium album

Crépis des toits

Crepis tectorum

Érigéron du Canada

Erigeron canadensis

Érodium cicutaire

Erodium cicutarium

Gaillet gratteron

Gallium aparine

Kochia à balais

Kochia scoparia

Laiteron potager

Sonchus oleraceus

Laitue scariole

Lactuca scariola

Lin spontané

Linum spp.

Lampourde glouteron

Xanthium strumarium

Mauve à feuilles rondes

Malva pusilla

Morelle à trois fleurs

Solanum triflorum

Morelle noire de l'est

Solanum ptycanthum

Moutarde des champs

Sinapis arvensis

Ortie royale

Galeopsis tetrahit

Petite herbe à poux

Ambrosia artemisiifolia

Renouée liseron

Polygonum convolvulus

Renouée de Pennsylvanie

Polygonum pennsylvanicum

Renouée persicaire

Polygonum persicaria

Renouée scabre

Polygonum scabrum

Sagesse-des-chirurgiens

Descurainia sophia

Saponaire des vaches

Saponaria vaccaria

Silène noctiflore

Silene noctiflora

Soude roulante

Salsola pestifer

Spargoute des champs

Spergula arvensis

Stellaire moyenne

Stellaria media

Tabouret des champs

Thlaspi arvense

Vesce à feuilles étroites

Vicia angustifolia

6.2 MAUVAISES HERBES VIVACES

CAREX ET GRAMINÉES VIVACES

Brome inerme

Bromus inermis

Chiendent commun

Agropyron repens

Muhlenbergie feuillée

Muhlenbergia frondosa

Orge queue d'écureuil

Hordeum jubatum

Linaigrette

Eriophorum chamissonis

Pâturin comprimé

Poa compressa

Pâturin des prés

Poa pratensis

Quenouille à feuilles larges

Typha latifolia

Roseau commun

Phragmites australis

Souchet comestible

Cyperus esculentus

MAUVAISES HERBES VIVACES À LARGES FEUILLES

Apocyn chanvrin

Apocynum cannabinum

Armoise absinthe

Artemisia absinthium

Asclépiade commune

Asclepias syriaca

Chardon des champs

Cirsium arvense

Cranson dravier

Cardaria draba

Herbe à puce

Rhus radicans

Laiteron des champs

Sonchus arvensis

Linaire vulgaire

Linaria vulgaris

Liseron des champs

Convolvulus arvensis

Luzerne

Medicago spp.

Patience crépue

Rumex crispus

Pissenlit

Taraxacum officinale

Renouée du Japon

Polygonum cuspidatum

Salicaire commune

Lythrum salicaria

6.3 BROUSSAILLES LIGNEUSES ET ARBRES

Aulne

Alnus spp.

Bouleau

Betula spp.

Cèdre

Thuja spp.

Cerisier

Prunus spp.

Chèvrefeuille velu*

Lonicera villosa

Comptonie à feuilles d'asplénie*

Comptonia peregrina

Douglas taxifolié

Pseudotsuga spp.

Érable

Acer spp.

Framboisier/Ronce remarquable

Rubus spp.

Kalmie à feuilles étroites*

Kalmia angustifolia

Peuplie

Populus spp.

Pin

Pinus spp.

Pruche

Tsuga spp.

Rhododendron du Canada

Rhododendron canadense

Saule**

Salix spp.

Spirée à larges feuilles*

Spiraea latifolia

Symphorine de l'Ouest

Symphoricarpos occidentalis

Viorne cassinoïde*

Viburnum cassinoides

* Appliquer avec une solution de 0,7 pour cent à 1,3 pour cent

** Répression seulement

Pour les espèces vivaces à feuilles larges, traiter quand la plupart des plantes arrivent au début de l'épiaison ou de la formation des boutons. Pour les graminées annuelles et vivaces, appliquer quand la hauteur moyenne atteint au moins 20 centimètres (phase de 3 ou 4 feuilles).

Si on a fauché, labouré, hersé, scarifié ou autrement travaillé la terre, retarder le traitement jusqu'à ce que le regain ait atteint le stade recommandé, sinon le produit sera moins efficace. On peut traiter la plupart des mauvaises herbes après une gelée légère pourvue que le feuillage soit encore vert et en croissance active au moment du traitement. Ne pas appliquer après la première gelée meurtrière de l'automne. Laisser écouler au moins 7 jours après le traitement avant de travailler le sol. Des traitements de rappel peuvent s'imposer contre les mauvaises herbes qui repoussent à partir des organes souterrains ou des graines.

7.0 USAGES SUR LES TERRES NON AGRICOLES

AIRES INDUSTRIELLES, BASES MILITAIRES, RÉCRÉATIVES, PUBLIQUES ET EMPRISES

TOUJOURS LIRE LES PRÉCAUTIONS, LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET LES INFORMATIONS RELATIVES AU MÉLANGE ET À L'APPLICATION (SECTION 3.0, 4.0 ET 5.0) AVANT LES RENSEIGNEMENTS PORTANT SUR UNE APPLICATION PARTICULIÈRE DE TOUTE SECTION DU LIVRET.

Ce produit peut supprimer les mauvaises herbes annuelles, les mauvaises herbes vivaces, les arbres et les broussailles ligneuses mentionnées sur l'étiquette, qui croissent dans les terrains non cultivés comme les emprises de chemins de fer, les pipelines, les routes, les lignes téléphoniques et électriques; les terrains d'emmagasinage et les installations de pompage de produits pétroliers; les abords des chemins; les endroits d'entreposage; les cours à bois; les abords des clôtures; zone d'impact militaires, champ de tir/ champ de tir pour armes légères, champ de tir et secteur d'entraînement, dépôt d'armes; les terrains industriels; les terrains de stationnement; les cours d'école; les parcs; les terrains de golf et les autres terrains publics; les aéroports et les endroits analogues d'usage industriel et non agricole.

REMARQUE: Pour toute application dans les aires industrielles, base militaires, récréatives, publiques ou avec droit de passage, des traitements répétés peuvent s'avérer nécessaires contre la repousse ou la végétation nouvelle.

Appliqué selon les recommandations dans les conditions décrites, ce produit supprime les mauvaises herbes sur les terres non agricoles, tel qu'indiqué dans le tableau suivant.

7.1 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES AIRES INDUSTRIELLES, BASES MILITAIRES, RÉCRÉATIVES, PUBLIQUES OU EMPRISES

MAUVAISES HERBES	APPLICATION TERRESTRE			COMMENTAIRES
	APPLICATION PAR RAMPE		APPLICATION À VOLUME ÉLEVÉ AVEC LANCE % SOLUTION	
	TAUX (L/ha)	VOL. D'EAU (L/ha)		
Herbes annuelles et à larges feuilles	1,5 – 2,33	50 - 100	0,67	• Mauvaises herbes en pleine croissance.

MAUVAISES HERBES	APPLICATION TERRESTRE			COMMENTAIRES
	APPLICATION PAR RAMPE		APPLICATION À VOLUME ÉLEVÉ AVEC LANCE % SOLUTION	
	TAUX (L/ha)	VOL. D'EAU (L/ha)		
Vivaces				
Chiendent	1,67 3,17- 4,67	50 – 300 50 – 300	0,67 1,34	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaises herbes en pleine croissance. • Ajouter 0,5% v/v d'un agent tensio-actif si le volume d'eau dépasse 150 L (Consulter section 7.3)
Chardon des champs (stade du bouton)	3,17- 4,67	100-300	1,34	<ul style="list-style-type: none"> • Taux supérieur pour supprimer à long terme et pour les infestations graves.
Salicaire commune	4	300-600	0,67-1,34 (solution à 22% pour les appareils à humectation)	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter section 7.6 pour les instructions concernant la salicaire commune.
Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>)	2,0 – 8,0	100-500	0,67-1,34 1,34	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter la section 7.7 pour les instructions concernant le roseau commun.
Autres vivaces	4,67 - 8	100-300		<ul style="list-style-type: none"> • L'été jusqu'à la fin de l'automne préférablement.
Broussailles et arbres				
Bouleau, cerisier, peuplier, symphorine de l'Ouest, saule	2 - 4	100-300	0,67 – 1,34	<ul style="list-style-type: none"> • L'été jusqu'au début de l'automne (Consulter la section 7.2).
Érable, framboisier/	4	100-300	1,34	<ul style="list-style-type: none"> • Fin de l'été jusqu'à la fin de l'automne.

MAUVAISES HERBES	APPLICATION TERRESTRE			COMMENTAIRES
	APPLICATION PAR RAMPE		APPLICATION À VOLUME ÉLEVÉ AVEC LANCE % SOLUTION	
	TAUX (L/ha)	VOL. D'EAU (L/ha)		
ronce remarquable, aulne, pin, Douglas taxifolié				<ul style="list-style-type: none"> • En automne préféablement.
Végétation aux abords des chemins (largeur de 1- 2m à côté des chemins) Mauvaises herbes annuelles (consulter les sections des mélanges en réservoir de l'étiquette de chaque produit pour les mauvaises herbes supprimées)	1) 0,5 – 0,67 + 1,25 – 2,5 L Vanquish Herbicide ou 2) 0,5 – 0,67 + 0,30 L Vanquish Herbicide + 1,2 L 2,4-D amine 500	25 – 150	-	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les autres mélanges de 2,4-D avec une principe actif différente, régler les taux en conséquence. • Ne pas appliquer à l'eau stagnante.
Suppression résiduelle (annuelles et vivaces) Le composant simazine de ce mélange en réservoir supprime avant la levée tout au long de la saison la plupart des	1,67-8 + 4,0-9,0L Simadex fluide	200-400	-	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas appliquer aux sols grossiers, sableux ou graveleux. Seulement une application par année. • Utiliser selon les instructions les plus restrictives de chaque étiquette des produits dans le mélange. • Pour les autres

MAUVAISES HERBES	APPLICATION TERRESTRE			COMMENTAIRES
	APPLICATION PAR RAMPE		APPLICATION À VOLUME ÉLEVÉ AVEC LANCE % SOLUTION	
	TAUX (L/ha)	VOL. D'EAU (L/ha)		
graminées et mauvaises herbes à feuilles larges qui germent. Celui-ci peut aussi supprimer après leur levée certaines mauvaises herbes annuelles.				mélanges de simazine enregistrés pour des sites industriels ou des terres non agricoles, régler les taux en conséquence ex. 2,0 – 4,5 kg simazine/ha.

* Les applications aériennes doivent être limitées à la suppression des broussailles et des arbres dans les emprises, industrielles et les bases militaires seulement. Consulter “Application aérienne” (section 5.2 et 7.5).

Vanquish est une marque déposée de Syngenta Participations AG.
Simadex est une marque déposée de Bayer.

7.2 RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION – AIRES INDUSTRIELLES, BASES MILITAIRES, RÉCRÉATIVES, PUBLIQUES OU EMPRISES

APPLICATION FOLIAIRE

La pulvérisation doit être uniforme et complète. Ne pas pulvériser jusqu'au point de ruissellement. Éviter que les gouttelettes ne dérivent sur la végétation non visée car elle pourrait en subir de graves dommages ou être détruite. Pour les broussailles ligneuses et les arbres, les effets des applications faites tôt durant la saison peuvent prendre 30 à 45 jours à se manifester sur les espèces supprimées. On peut faire des applications tard dans la saison aux espèces qui ont pris leur couleur automnale pourvu que les feuilles ne soient pas encore tombées massivement. Les effets de suppression deviendront apparents le printemps suivant.

ÉVITER SOIGNEUSEMENT LE CONTACT DES GOUTTELETTES AVEC LE FEUILLAGE DU GAZON, DES ARBRES, DES ARBUSTES ET DES AUTRES

PLANTES NON VISÉES AFIN D'EN PRÉVENIR LA DESTRUCTION OU UN GRAVE ENDOMMAGEMENT.

Ce produit n'exerce pas d'effet résiduel sur les mauvaises herbes. Pour toute suppression subséquente, suivre un programme herbicide approuvé sur l'étiquette. Lire et respecter avec soin les précautions et les autres renseignements que présentent les étiquettes de tous les herbicides utilisés.

7.3 LES AGENTS TENSIO-ACTIFS

Voici une liste des agents tensio-actifs homologués pour utilisation avec l'herbicide Roundup WeatherPRO aux fins de la suppression du chiendent pour les applications terrestres sur les aires industrielles, bases militaires, récréatives, publiques ou emprises quand le volume d'eau dépasse 150 litres par hectare:

Agral 90	Companion Xiameter
AgSurf	OFX-0309 Fluid Ag Surf

Toujours lire les directives particulières de l'étiquette de l'agent tensio-actif concernant l'utilisation de ce produit.

7.4 APPLICATION TERRESTRE:

Toutes aires industrielles, bases militaires, récréatives, publiques ou emprises

Pour la suppression des mauvaises herbes annuelles et vivaces, les broussailles ligneuses et les arbres, employer ce produit à des doses de 2 à 8 litres par hectare (consulter la section 7.1 pour les taux spécifiques). Utiliser des pulvérisateurs à rampe, sans rampe ou nébulisateur ou bien appliquer une solution de 0,67 pour cent à 1,34 pour cent à l'aide d'appareils manuels et à grand volume. Diluer dans la quantité recommandée d'eau propre et pulvériser le feuillage des plantes en pleine croissance. Utiliser la dose de 4 litres par hectare contre l'érable, l'aulne, le saule*, le pin, le Douglas Taxifolié et les espèces vivaces plus difficiles à supprimer.

(*répression seulement)

La pulvérisation doit être uniforme et complète. Ne pas pulvériser jusqu'au point de ruissellement. Éviter que les gouttelettes ne dérivent sur la végétation non visée car elle pourrait en subir de graves dommages ou être détruite. Si les mauvaises herbes ont été fauchées ou sarclées, ne pas traiter avant que la repousse ait atteint le stade recommandé.

7.5 APPLICATIONS AÉRIENNE:

Pour les emprises industrielles et les bases militaires seulement

Pour la suppression des mauvaises herbes annuelles et vivaces, les broussailles et les arbres, employer ce produit à des doses de 2 à 8 litres par hectare (consulter la section 5.3.1 pour les taux spécifiques). Utiliser les doses de 4 litres par hectare pour l'érable, l'aulne, le saule*, le pin, le Douglas Taxifolié et les espèces vivaces plus difficiles à supprimer (* répression seulement). Employer les doses recommandées d'herbicide dans 20 à 100 litres d'eau par hectare si le taux d'application est moins de 4 litres du produit par hectare. Quand le taux dépasse 4 litres du produit par hectare, utiliser 50 à 100 litres d'eau par hectare. Ce produit peut être appliqué par l'application aérienne pour la suppression des mauvaises herbes annuelles et vivaces, les arbres et les broussailles et aussi, dans les zones d'impact d'artillerie sur les bases militaires.

Plus la végétation est dense, plus on augmente le volume de bouillie à l'intérieur des limites recommandées, afin de couvrir à fond.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive, il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules. Ne pas diriger les buses vers l'avant face au déplacement d'air ni accroître le volume de solution en augmentant la pression au-delà du niveau recommandé.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés ou des systèmes équivalents de positionnement global (GPS).

Laver à fond l'avion, particulièrement le train d'atterrissage, après chaque journée de travail, afin d'éliminer les résidus d'herbicide accumulés pendant la pulvérisation ou déversés. L'EXPOSITION PROLONGÉE À CE PRODUIT DES SURFACES D'ACIER SANS REVÊTEMENT PEUT PROVOQUER LEUR CORROSION ET AMENER UNE DÉFAILLANCE DU MATÉRIEL. LE TRAIN D'ATTERRISSAGE EST LE PLUS EXPOSÉ. Un enduit organique (peinture) qui répond à la norme aéronautique MIL-C-38412 peut empêcher la corrosion.

7.6 SUPPRESSION DE LA SALICAIRE COMMUNE

- **NE PAS TRAITER LES PLANTS DIRECTEMENT AU-DESSUS DE L'EAU.**
Roundup WeatherPRO n'est pas homologué pour application directe sur des plans d'eau.
- Traiter lorsque les plants sont en croissance active, au stade de la floraison ou après.
Avec les appareils de pulvérisation manuels à grand volume, pulvériser de manière à bien mouiller le feuillage.
- Pour les applicateurs à humectation, consulter section 7.8.

- Si possible, enlever la partie fleurie de la plante avant de traiter, de façon à empêcher la formation de graines.
- Les grandes superficies (>1,6 ha) complètement dominées par la salicaire commune devraient être attaquées de la périphérie vers l'intérieur, sur une période de quelques années, de manière à permettre à la végétation compétitrice d'envahir graduellement les endroits traités.
- Une stratégie à long terme devrait inclure des mesures visant à supprimer à la fois les plants déjà établis et les nouvelles pousses. Un suivi attentif des superficies déjà traitées aidera à décider des étapes subséquentes de la gestion de ces sites. La détection rapide et le traitement des semis de deuxième et troisième génération sont importants pour empêcher la ré-infestation des sites par la salicaire commune. Les communautés de plantes indigènes pourront ainsi avoir une meilleure chance de se rétablir.

7.7 Roseau commun (*Phragmites australis*)

- NE PAS TRAITER LES PLANTES DIRECTEMENT AU-DESSUS DE L'EAU. Roundup WeatherPRO n'est pas homologué pour application directe sur des plans d'eau.
- Pour une suppression partielle et pour obtenir de meilleurs résultats, traiter tard en été ou au début de l'automne quand les plantes sont en croissance active et en pleine floraison. Un traitement fait avant ou après ce stade peut diminuer la suppression.
- En raison de la nature dense de la végétation, qui peut empêcher la bonne couverture par pulvérisation ou engendrer des stades de croissance inégaux, des traitements répétés peuvent être nécessaires pour maintenir la suppression du roseau. Les symptômes visibles de suppression seront lents à paraître.
- Pour les volumes d'eau supérieurs (c.-à-d. 150-300 L/ha), on devrait ajouter un agent tensio-actif homologué, à raison de 0,5 litre dans 100 L d'eau propre (0,5 % v/v).
- Les grandes superficies complètement dominées par le roseau commun devraient être attaquées de la périphérie vers l'intérieur, sur une période de quelques années, de manière à permettre à la végétation compétitrice d'envahir graduellement les endroits traités.
- Une stratégie à long terme devrait inclure des mesures visant à supprimer à la fois les plants déjà établis et les nouvelles pousses. Un suivi attentif des superficies déjà traitées aidera à décider des étapes subséquentes de la gestion de ces sites. La détection rapide et le traitement des semis de deuxième et troisième génération sont importants pour empêcher la ré-infestation des sites par le roseau commun. Les communautés de plantes indigènes pourront ainsi avoir une meilleure chance de se rétablir.

7.8 APPLICATION SÉLECTIVE POUR TOUS LES USAGES SUR LES AIRES INDUSTRIELLES, BASES MILITAIRES, RÉCRÉATIVES, PUBLIQUES OU EMPRISES

Le glyphosate ne doit pas être appliqué à l'aide d'applicateurs manuels à mèche ou par badigeonnage à la main.

Les appareils sélectifs, comme les applicateurs à **ROULEAU** ou **À MÈCHE**, peuvent servir à la suppression des mauvaises herbes levées dans les terrains non cultivés.

EQUIPEMENT SÉLECTIF - APPLICATEURS À HUMECTATION

Une fois dilué et mélangé parfaitement dans l'eau, ce produit peut être appliqué avec un appareil à humectation aux mauvaises herbes mentionnées qui croissent dans les endroits industriels et les endroits non cultivés indiqués dans ce livret.

L'appareil à humectation applique l'herbicide aux mauvaises herbes en les frottant avec une surface humectante imprégnée de solution herbicide. Les appareils à humectation sont des dispositifs à rouleau, à mèche ou autre qui distribuent par frottement direct les concentrations ou quantités appropriées de produit sur la mauvaise herbe. L'équipement doit être conçu, entretenu et utilisé de façon à empêcher la solution herbicide d'entrer en contact avec la végétation non visée. On peut améliorer le rendement en diminuant la vitesse aux endroits très infestés, de façon à assurer la saturation suffisante de la surface humectante. On peut obtenir des meilleurs résultats en faisant deux applications en sens inverses.

ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION NON VISÉE. Le contact de la solution herbicide avec la végétation non visée peut l'endommager ou la détruire. Les appareils qu'on utilise au-dessus de la végétation doivent être réglés de façon à ce que le point de contact soit à au moins 5 centimètres au-dessus de la végétation non visée. Les gouttelettes ou la mousse de solution herbicide qui se déposent sur la végétation non visée peuvent provoquer l'apparition de symptômes, tels que la décoloration et l'arrêt de croissance, ou la destruction.

Les applications doivent s'effectuer lorsque les mauvaises herbes dépassent d'au moins 15 centimètres la végétation non visée. On obtient des meilleurs résultats lorsqu'une plus grande partie de la mauvaise herbe est exposée à la solution herbicide. Les mauvaises herbes avec lesquelles la solution herbicide n'entre pas en contact ne sont pas atteintes, ce qui peut se produire dans les touffes denses, les infestations graves ou lorsque la hauteur des mauvaises herbes varie et que toutes n'entrent pas en contact avec l'herbicide. Dans de tels cas, des traitements répétés peuvent s'imposer.

REMARQUES

- Garder l'équipement en bon état de fonctionnement. Éviter toute fuite ou tout dégoulinement sur la végétation non visée.
- Régler la hauteur de l'appareil de façon à assurer un bon contact avec les mauvaises herbes.
- Garder propres les surfaces humectantes.

- Maintenir le nombre recommandé de tours-minute du rouleau pendant le traitement, dans le cas des appareils à rouleau.
- Garder la surface humectante de l'appareil au degré voulu de saturation en solution herbicide.
- NE PAS employer d'appareil à humectation lorsque les mauvaises herbes sont humides.
- NE PAS employer l'équipement à des vitesses de déplacement inférieures à 4 ou supérieures à 10 kilomètres à l'heure. La vitesse de l'équipement peut influencer la suppression des mauvaises herbes. Plus la densité des mauvaises herbes augmente, plus on diminue la vitesse pour assurer une bonne couverture des mauvaises herbes.
- Se rappeler que, dans un terrain en pente, la solution herbicide peut se déplacer en provoquant le dégoulinement à partir de la partie inférieure de l'appareil à humectation et le dessèchement de la partie supérieure.
- Les variations dans la conception même de l'appareil peuvent influencer le désherbage. Dans les appareils à humectation, la composition et l'orientation de la surface humectante doivent permettre un débit suffisant de la solution herbicide recommandée directement sur les mauvaises herbes.
- Avec les appareils à humectation de tout genre, prendre bien soin que la surface humectante ne devienne trop saturée, au point que l'herbicide dégoutte sur la végétation non visée.
- Pour tout équipement, vider et nettoyer la surface humectante immédiatement après avoir employé le produit, en les rinçant à fond à grande eau.

Appareils à rouleau – Mélanger 0,33 à 0,67 litre de ce produit dans 10 litres d'eau pour préparer une solution herbicide de 3 pour cent à 7 pour cent. Maintenir la vitesse du rouleau entre 50 et 150 tours-minute.

Appareils à mèche ou autres – Mélanger 0,67 litre de ce produit dans 2 litres d'eau pour préparer une solution à 22 pour cent.

8.0 APPLICATIONS PAR INJECTION – POUR TOUS USAGES SUR LES TERRES NON-AGRICOLLES : LES AIRES INDUSTRIELLES, RÉCRÉATIVES, PUBLIQUES OU EMPRISES

8.1 ESPÈCES LIGNEUSES

On peut supprimer les espèces ligneuses par injection de ce produit. Appliquer au moyen d'équipement approprié qui fait pénétrer le produit dans les tissus vivants, à un taux d'au moins 0,33 millilitres (dilué ou non dans l'eau dans une proportion de 1:1) par 5 centimètres du diamètre mesuré à hauteur de poitrine. Faire les incisions à intervalles réguliers tout autour de l'arbre et en bas de toutes les grosses branches. Appliquer à n'importe quel moment de l'année, sauf si le gel empêche une pénétration adéquate du

matériel d'injection ou le printemps quand il y a une forte poussée de sève. Toutefois, ce taux peut être insuffisant pour la suppression des arbres dont le diamètre dépasse 20 centimètres.

La suppression totale de l'arbre peut prendre un ou deux ans à se manifester.

Voici une liste partielle des espèces supprimées:

Aulne <i>Alnus spp.</i>	Érable* <i>Acer spp.</i>
Bouleau <i>Betula spp.</i>	Pin <i>Pinus spp.</i>
Cèdre <i>Thuja spp.</i>	Peuplier <i>Populus spp.</i>
Cerisier <i>Prunus spp.</i>	Pruche <i>Tsuga spp.</i>
Douglas Taxifolié <i>Pseudotsuga spp.</i>	Saule <i>Salix spp.</i>

* Ce traitement peut être efficace seulement pour la répression de l'érable grandifolié. Les applications tard à l'automne sont idéales pour la répression de l'érable grandifolié.

8.2 INJECTION DANS LA TIGE

Ce produit peut être appliqué à l'aide d'un injecteur portatif diffusant une quantité précise du produit dans la tige des plantes des espèces ciblées mentionnées sur cette étiquette. Les mauvaises herbes devraient être en pleine croissance au moment de l'application.

Pour la suppression des plantes à tiges creuses suivantes, suivre les instructions d'utilisation ci-dessous. Une liste partielle des espèces supprimées comprend :

Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)

Injecter 10 mL d'une solution à 5 % v/v de ce produit dans une tige à une feuille par plante à peu près à hauteur de poitrine mais en dessous d'un nœud.

Renouée de Bohême (*Fallopia bohemica*)

Injecter 5 mL de ce produit par tige, et ce, dans chaque tige entre le deuxième et troisième entre-nœud.

Renouée de Sakhaline (*Fallopia sachalinensis*)

Injecter 5 mL de ce produit par tige, et ce, dans chaque tige entre le deuxième et troisième entre-nœud.

Renouée du Japon (*Fallopia japonica*)

Injecter 5 mL de ce produit par tige, et ce, dans chaque tige entre le deuxième et troisième entre-nœud.

9.0 APPLICATION AUX SOUCHES– POUR TOUS USAGES SUR LES TERRES NON-AGRICOLES : LES AIRES INDUSTRIELLES, RÉCRÉATIVES, PUBLIQUES OU EMPRISES

L'application de ce produit à la souche d'un arbre fraîchement coupé permet de supprimer la repousse des espèces ligneuses. Comme la solution est concentrée, utiliser un matériel à faible pression, par exemple une bouteille compressible. Pour une suppression optimale, appliquer immédiatement (dans les 5 minutes), au taux indiqué, ce produit à la souche d'un arbre fraîchement coupé, directement sur la surface de coupe, plus spécifiquement sur la zone de croissance (cambium), qui a besoin d'être traitée. Appliquer la solution d'herbicide à un taux équivalent d'au moins 0,33 millilitres de produit par 5 centimètres de diamètre à hauteur de poitrine. Ne pas appliquer sur le reste de la surface, ni sur les racines exposées car ce produit traverse difficilement l'écorce. Appliquer ce traitement à n'importe quel temps de l'année, sauf durant les périodes de forte poussée de la sève ou quand le gel empêche d'injecter la solution. On peut ajouter à la solution un colorant hydrosoluble pour indiquer quelles surfaces ont été traitées. La suppression totale peut prendre 1 à 2 ans à se manifester.

Consulter la liste partielle des espèces supprimées à la section “**Applications par injection - pour tous usages sur les terres non-agricoles**” (8.1).